



Février 2016 N°60

Le Petit Journal de Neufmoutiers en Brie



COP21

Agenda 2016

11 Mars 2016
Scènes rurales

12 Mars 2016
Concours de belote

19 Mars 2016
Cessez le feu en Algérie
Monument aux morts

2 avril 2016
Inauguration gravure
Monument aux morts

9 Avril 2016
Carnaval APE

8 Mai 2016
Armistice 1945

29 Mai 2016
Brocante APE

18 Juin 2016
Remise des dictionnaires
Fête et Kermesse de l'école



Plantation d'un arbre à l'école Daniel Balavoine





S o m m a i r e

L'État Civil

L'Édito du Maire

Le Mot des Adjoints.

- o *Véra Becel*
- o *Christiane Richard*

L'École.

Le Centre Aéré.

La Bibliothèque.

Vie associative et culturelle

- o *L'APE - Les Galopins*
- o *L'Atelier Graines de Cézanne*
- o *Les Jeunes d'Autrefois*
- o *La vie Paroissiale (solidarité partage)*

Communauté de Communes

Infos Mairie

Directeur de la publication : Bernard CARMONA
Comité de rédaction : Bernard CARMONA

Graphisme, mise en page : Misterrepro - tél : 06 62 86 74 57
Impression : Misterrepro
Photographie : Mairie de Neufmoutiers

Etat Civil

Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à :

MAKOWSKI Baptiste né le 04 décembre 2015



Pour Mémoire: Décès

Il nous a quitté, nos sincères condoléances à sa famille :

Monsieur Chabane AZERI décédé le 31 mai 2014

L'État Civil

RAPPEL :

Pour chaque acte (mariage, naissance, décès) la mairie demande votre accord pour que l'acte puisse paraître dans le petit journal de la commune à la rubrique état-civil si vous ne remplissez pas le document nous ne pouvons pas le faire d'autorité.

Le Service d'état-civil

Edito



Chères Neufmonastériennes,
Chers Neufmonastériens,

Notre commune pourra dans quelques mois accueillir un nouveau commerce. Nous avons trouvé un commerçant (venant de Pontault Combault) très enthousiaste pour s'installer dans notre village et nous proposer des services qui nous manquaient tant. Il ouvrira ses portes d'ici mai ou juin au plus tard, au rez-de-chaussée de la résidence « L'Orée du parc ». Nous y trouverons du pain, des pâtisseries, des confiseries, une épicerie et aussi un relais colis. Je souhaiterais également pouvoir proposer à la commune un point poste. Je suis pour l'instant en négociation avec les services postaux.

Je compte sur vous pour lui réserver un très bon accueil.

Dans cette résidence, les autres locaux seront aussi livrés à la même période : le cabinet de santé, la bibliothèque, le local pour les associations ainsi que les trois appartements.

Après le succès de commercialisation du lotissement « la Couture 2 », l'aménageur Urbapac lancera dès avril ou mai la deuxième phase, soit une trentaine de parcelles au libre choix constructeur (pour un projet global de 57 lots).

Ces projets avaient pour but de redynamiser la commune et permettre de faire vivre notre école. Mais hélas, les nouveaux habitants ne seront pas sur la commune pour la rentrée 2016. Les conséquences pour notre école sont désastreuses puisque l'inspection académique a décidé de fermer une classe pour la prochaine rentrée. Je suis intervenu par courrier auprès de l'inspectrice de secteur et de l'inspection académique, pour faire acte de ma désapprobation. J'ai alerté très rapidement M. Christian Jacob (député maire de la 4^e circonscription) ainsi que M. Jean-Jacques Barbaux, pour qu'ils appuient notre demande de révision de cette décision. Les parents d'élèves se sont aussitôt mobilisés pour sauver cette classe qui est fondamentale sur le plan pédagogique. Nous espérons être entendus, et je compte sur les parents pour venir inscrire leurs enfants pour la rentrée de septembre.

De nombreux travaux ont été programmés pour cette année 2016. Les employés communaux ont rénové la salle des fêtes (peinture). Nous souhaitons également réaménager la cuisine pour la rendre plus fonctionnelle.

La rénovation de l'école se poursuit. Nous allons prochainement lancer un appel d'offres pour la réfection du chauffage de l'école. Au printemps, se sont les trois toits en terrasse de l'école qui seront remis en état, suite aux problèmes d'étanchéité de l'an dernier avec un accord de l'assurance pour la prise en charge d'une partie des travaux.

Comme vous avez peut-être pu le constater, une borne de rechargement pour les véhicules électriques a été installée sur le parking de la mairie. Elle sera mise en service dans les prochains jours.

La Communauté de Communes du Val Bréon, nous dotera cette année d'un panneau lumineux d'informations. Nous réfléchissons sur l'endroit le plus adapté pour l'installer. Il permettra de vous communiquer les différents événements de notre commune et ce régulièrement.

Les travaux relatifs à la fibre optique sont prévus pour 2016 sur notre commune avec une commercialisation en 2017.

La commune a subi dernièrement plusieurs dégradations, notamment sur la place de l'église. Certaines personnes se sont amusées à rouler sur les parterres de fleurs avec des motos et des quads. Ces agissements irrespectueux ne sont pas acceptables. Les employés communaux travaillent chaque jour à l'entretien et à l'embellissement de notre village. Il est donc scandaleux de voir tout ce travail détruit par quelques irresponsables et je vous rappelle que les dégradations pèsent sur notre budget communal, donc sur les impôts. La commune n'hésitera pas à porter plainte et poursuivre ceux qui dégradent volontairement les biens publics.

Lors des dégradations (graffitis) faites l'an dernier sur les murs de l'école, la justice a condamné trois familles à rembourser les frais qui seront engagés par la commune pour la remise en état du mur soit 1200€.

Ces comportements nous ont motivés pour accélérer l'engagement qui fut le notre, lors des élections, sur l'installation d'une vidéo protection sur la commune. Nous prévoyons d'installer des caméras aux entrées et sorties du village ainsi que sur la place de l'école.

Ce projet pourra se mettre en place avec l'aide de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux). Nous pouvons obtenir 80% du financement global.

Je terminerai en vous donnant rendez-vous au mois de juin lors de la fête de fin d'année de notre école. Cette année, l'équipe pédagogique sous la direction de Mme Godreau- Dijols fêtera les 20 ans du groupe scolaire « Daniel Balavoine » ainsi que les 30 ans de l'association qui porte son nom. A cette occasion, l'équipe et les enfants nous réservent une surprise. Nous vous tiendrons informés en temps voulu.

Bien à vous.

Le Maire,
Bernard Carmona



Vœux du Maire



Le samedi 16 janvier, 2016, en présence de Mr Christian Jacob, député de Seine-et-Marne et Maire de Provins et Mr Jean-Jacques Barbaux, Président du Conseil Départemental de Seine et Marne, Mme Daisy Luczak, Conseillère Départementale, le Conseil Municipal, les élus des communes voisines, Mr le prêtre de la paroisse de Saint - Colombran, Mrs les représentants de la Gendarmerie Nationale, des pompiers et présidents des associations communales, des Neufmonastériens, tous réunis répondant ainsi à l'invitation traditionnelle des vœux du Maire.

Le Mot des Adjoints.

Mr Bernard Carmona, Maire de Neufmoutiers-en-Brie nous a retracé le bilan de l'année 2015 et les nouveaux projets d'aménagements et de structures pour l'année 2016 et les années à venir pour répondre aux attentes des administrés.

Après les discours de Mr Christian Jacob et Mr Jean-Jacques Barbaux, Mr le Maire a renouvelé son attachement à travailler avec son équipe municipale pour servir au mieux les intérêts de la commune et après avoir remercié très chaleureusement le personnel communal a invité toute l'assemblée à rejoindre le buffet autour d'un petit déjeuner offert par la municipalité.

L'année 2015 aura marqué nos mémoires par de terribles moments et endeuillés des familles, nous souhaitons à toutes et à tous que l'année 2016 soit une année de tolérance et de paix.



Crédit photos : Carine Thierry

Commémoration du 11 novembre 1914-1918

Ce jour du 11 novembre comme tous les ans nous avons célébré cet anniversaire au monument aux morts en présence de Mr Bernard Carmona, Maire de Neufmoutiers, de Mr Jean-Jacques Barbaux Président Départemental de Seine et Marne, de Mr René Maman, Président des Anciens Combattants, les porte-drapeaux, les anciens combattants, l'ensemble des élus, ceux des communes proches, les pompiers, la gendarmerie et des habitants.

Après le traditionnel discours de Mr le Ministre lu par Mr le Maire Bernard Carmona, la dépose de gerbes et la Marseillaise nous nous sommes rendus au cimetière où devant la croix, Mme Geneviève Laga et l'assemblée ont récité la prière pour toutes les victimes.



Ce jour symbolise la signature d'un traité historique depuis 97 ans et le dénouement de la première guerre mondiale (la Grande Guerre) mais aussi la paix.

Les canons se tairont la 11^{ème} heure du 11^{ème} jour du 11^{ème} mois de l'année 1918.

Cette date célèbre à la fois l'armistice du 11 Novembre 1918 et la commémoration de la victoire mais surtout un hommage à tous les morts pour la France.

Dans cette guerre, il y a eu « les poilus, les femmes et veuves de poilus, les enfants et orphelins de poilus » toute une génération humaine fut détruite avec plus de 18 millions de morts.

Puis, nous nous sommes rendus vers les autres communes et à Villeneuve le Comte nous attendait une exposition sur cette période et un historique généalogique pour toutes les victimes villecomtoises gravées sur le monument aux morts.

Pour Neufmoutiers peu d'enfants ont participé à la cérémonie mais nous remercions très chaleureusement ceux qui sont venus en pensant que cette journée fériée est aussi un hommage à tous ceux qui se sont battus pour la liberté des générations futures.

Le Mot des Adjoints.

En attendant le Père Noël

Nous nous sommes rassemblés autour d'un spectacle créatif et délicat pour les plus petits mais aussi pour les plus grands avec la troupe « Les Illustres Enfants Juste ».

C'est un après-midi en compagnie des marionnettes et un accordéon qui présentaient une animation inscrite dans l'univers familial du cirque.

Les marionnettes font leur numéro sur des airs vigoureux d'accordéon joué en direct et arrive la petite chatte grise « Gouttière » et l'histoire se joue

A la fin du spectacle, les enfants ont appelé le Père Noël et celui-ci est apparu avec un panier rempli de friandises.

Après la distribution des chocolats, petits et grands ont apprécié le goûter offert par la municipalité.

Merci Père Noël de venir jusqu'à Neufmoutiers gâter tous les petits enfants et être porteur de joie ce qui permet de renouer avec la fraîcheur de l'enfance.



Le Mot des Adjoints.

Théâtre « Art en liberté »

Samedi 21 novembre 2015, cette compagnie nous a présenté un spectacle « pour quelques semaines seulement1914-1918 ».

Ce spectacle a été créé par un collectif de conteurs de « l'Art en liberté » et propose de se souvenir de la grande guerre en racontant des instants de vie, des témoignages et des chansons de l'époque (le quotidien des soldats, des passages de lettres envoyés à leur famille, des moments recueillis dans un journal, l'histoire d'un tirailleur sénégalais qui embarque pour servir la France et revenir dans son pays avec les honneurs, etc ...).

Ce spectacle où la parole est conteuse est rythmé par des poèmes et des chansons.

Peu de personnes se sont déplacées pour ce spectacle de qualité et nous avons terminé la soirée par le pot de l'amitié.



Repas des Aînés

C'est toujours avec le même plaisir que nous nous retrouvons pour un déjeuner festif dansant animé par « Pascal Mélody » au rythme des chansons anciennes et nouvelles, de jeux, de convivialité et d'échange avec nos aînés et la municipalité.

Nous attachons beaucoup d'importance que nos aînés se sentent bien dans notre commune et l'association « les Jeunes d'Autrefois » y contribue largement et nous tenons à les remercier pour leur action bénévole et très active au sein du village.



Toute l'assemblée a apprécié le déjeuner offert par la municipalité et préparé par Mr Régis Bareigts et son équipe.

Nous avons eu aussi le plaisir d'entendre chanter notre ami et conseiller municipal Ricardo qui nous a enchanté de sa voix mélodieuse accompagné de la chanteuse de l'animation « Pascal Mélody ».

Déjà très assurée sur scène, la petite Louane, fille de Carine conseillère municipale est venue nous chanter la chanson « La Reine des Neiges » et qui sait, peut-être une nouvelle graine de chanteuse est née.

Nous tenons à avoir une pensée particulière pour ceux qui n'ont pas pu nous rejoindre pour cette journée dédiée en leur honneur retenus par l'âge ou la maladie et pour ceux et celles qui nous ont quitté et nous assurons leurs proches de notre soutien moral.



Nous remercions toutes les personnes qui ont préparé cette journée pour quelle soit réussie et bien sûr nous nous sommes promis de nous revoir l'année prochaine.

Le Mot des Adjoints.

Soirée Concert

Malgré la pluie battante, cela n'a pas découragé les amateurs de musique de venir écouter à la salle Alain Peyrefitte, les 40 musiciens qui nous ont offert une soirée musicale très variée et rythmée par le son des instruments avec à chaque présentation d'un titre une touche d'humour de la part du jeune présentateur.

Très belle prestation de la part de l'orchestre d'Harmonie de Dammarie-Les-Lys sous la baguette de Alain Bonnet, un mélange subtil de talent avec des musiques revisitées qui sont devenues un moment musical à partager sur des arrangements musicaux de Exodus, Ding a Dong, Manola, Abba, etcsans pouvoir tous les présenter tant leur composition est riche. Cette formation musicale réunie des musiciens de tous âges et toujours avec le même plaisir à jouer et faire partager la musique.



Après des applaudissements bien mérités, nous nous sommes retrouvés autour du pot de l'amitié.

Bien sûr, nous espérons renouveler ce moment musical qui permet de s'évader et d'apprécier la musique avec une équipe de musiciens tous très motivés.

Les absents comprendront qu'ils ont manqué un très beau moment et nous remercions tous ceux qui nous aidé à la mise en place.

Vera Becel
Christiane Richard
« Commissions fêtes et cérémonies »



Concours des Villes et Villages fleuris 2015



Quelques 500 personnes s'étaient rendues à la salle « Espace Horizon » d'Ozoir La Ferrière à l'occasion de la remise des prix pour les villes, villages et maisons fleuris.

Mr Onetto, Maire de la ville en présence de Mr Jean-Jacques Barbaux, Président du Conseil Départemental et Mr Franck Vernin, Président de Seine et Marne tourisme et Vice-président du Département chargé du tourisme et autres personnalités ont adressé à l'assemblée un discours de bienvenue puis ont distribué les prix à tous les gagnants et remercié les participants.

La commune de Neufmoutiers a reçu « une fleur d'argent » et nous félicitons notre personnel technique pour leur investissement tout au long des saisons pour le fleurissement et l'embellissement de notre commune.



Concours des maisons illuminées 2015

Cette année, la municipalité avait décidé de renouveler le concours des maisons illuminées. Dès les premiers jours de décembre, certaines maisons du village se parent pour les fêtes des plus belles décorations festives qui sont autant de lumières bravant les ténèbres comme « des murmures de rêve de Noël ».

Si plusieurs maisons faisaient l'objet de décorations, leurs propriétaires n'ayant pas participé au concours nous étions dans l'impossibilité de classement en espérant que l'année 2016 suscite d'autres adhésions.

Mr et Mme Andrade Ramiro, rue des fauvettes ont reçu un cadeau de participation pour leur maison illuminée.



Bravo et continuez pour mettre des étoiles dans les yeux des enfants et oublier si possible la grisaille ambiante de l'hiver.

Christiane Richard
Maire-Adjointe à la communication

Le Mot des Adjoints.



Assemblée Communale Des Sages Neufmonastérienne

L'Assemblée Communale des Sages Neufmonastérienne créée en juin 2015 est composée de 16 membres du village.

Elle a pour mission d'apporter des conseils, des réflexions, des propositions.

Elle apporte une critique constructive par des avis éclairés sur les différents projets afin d'améliorer le cadre de vie pour le « bien vivre ensemble ».

Les participants représentent par leur diversité professionnelle et leur expérience un groupe de travail au service de la collectivité.

mais n'a pas de pouvoir de décision

Conditions : Article 1

- * Etre habitant de Neufmoutiers en Brie
- * Etre inscrit sur les listes électorales
- * Avoir plus de 60 ans
- * Etre dégagé des obligations professionnelles
- * La représentativité sera respectée si possible entre femme et homme

Les conjoints peuvent poser leur candidature et participer aux réunions à condition de respecter l'article 1.

L'assemblée est gérée par un règlement intérieur accepté par le Conseil Municipal, les réunions et comptes-rendus sont consultables sur le site internet de la mairie.

Les Sages se réunissent en principe tous les trimestres sur convocation à la salle socioculturelle, rue des mésanges.

CHRISTIANE RICHARD

Maire-Adjointe en charge de l'Assemblée des Sages

Le Mot des Adjoints.



La COP 21 à Neufmoutiers en Brie !



Monsieur le Maire et ses trois Adjointes sont venus à l'école. Ils avaient chacun une écharpe tricolore « bleu-blanc-rouge ».

Monsieur Carmona a fait un discours. Il nous a dit que l'arbre que nous allons planter, va grandir et qu'il va apporter de l'oxygène à Neufmoutiers.



Ensuite nous avons planté l'arbre. C'est un pommier Melo-Starking.

Après quelques élèves ont mis des pelle-tées de terre pour recouvrir les racines de l'arbre, puis ils ont arrosé tout autour.



Et l'arbre grandira, grandira !!! Nous pourrons peut-être le voir encore quand nous serons grands !



A la fin de la cérémonie, les classes des GS /CP et des CE1/CE2 ont chanté l'hymne de la COP 21 « We need to wake up ! » et un autre chant de solidarité : « Y' en a assez pour tout le monde ! »

Tout le monde a applaudi! C'était bien !

Classe des CE1/CE2 de Mme Slosse

Et maintenant, il faut trouver un nom à cet arbre!

Au début, les élèves de chaque classe ont cherché des noms et ont voté pour celui qu'ils préféraient. C'est celui des CM1/CM2 qui a finalement été choisi par les maîtresses.

Nous allons vous expliquer comment nous l'avons trouvé :

- « Oxy » parce qu'un arbre produit de l'oxygène.
 - « Pom » parce que c'est un pommier.
 - -« 21 » parce que la 21ème édition des parties s'est déroulée à Paris.
- ... et nous avons obtenu « **Oxypom 21** » !

Nous avons beaucoup travaillé pour trouver ce nom et nous en sommes fiers !

Classe des CM1/CM2 de Mme Godreau Dijols





En bas à gauche : Hélène GODREAU-DIJOLS, Séverine DEMARLE, Brigitte LESUEUR
 En haut à gauche : Véronique MALMEJAT, Véronique SLOSSE, Corinne(AVS), Marie-Hélène BEAUDOIR, Elodie POISSON, Christine LLOBERA, Jennifer XUERE

L'école

Les travaux concernant toutes les boiseries sont totalement terminés.

Les travaux d'entretien courant de l'intérieur et de l'extérieur de l'école sont toujours effectués par Sébastien, Jean-François et Bernard, je les remercie du travail qui est fait !

Le 19 janvier, les maîtresses ont organisé la construction d'un KAPLA géant dans le CAC une véritable réussite.

Les enfants de chaque classe ont participé avec les bons conseils des maîtresses. Ce jeu favorise l'apprentissage de la géométrie, de la physique et de la technologie tout en initiant l'enfant au monde de l'art, l'univers des formes et des volumes.



Le KAPLA fascine et suscite l'enthousiasme, développe l'agilité, l'esprit d'équilibre ainsi que la concentration. Cette intervention a été très appréciée par les enfants de tous âges confondus.

Bravo aux enfants et à leurs enseignantes !

Restauration

Tout se déroule bien, la diététicienne est satisfaite, les enfants sont curieux et acceptent de goûter aux aliments qu'ils ne connaissent pas.

Les menus sont toujours élaborés en collaboration avec une diététicienne qui veille à ce que l'équilibre alimentaire des repas s'opère sur une semaine.

Le périscolaire

Que s'est-il passé depuis notre dernier article ? Halloween avec ses décorations qui font peur, agrémentés de quelques crêpes de couleurs « BEURK », mais très bonnes....

Puis vint le temps de préparer Noël et la venue du Père Noël ...

Nous avons confectionné une magnifique cheminée, décoré un superbe sapin, confectionné et collé des flocons de neige sur les vitres, fabriqué un calendrier de l'Avent et joliment habillé notre porte d'entrée et pour



nous remercier, le Père Noël nous a déposé au pied de notre arbre des chocolats ...

Déjà 2016 pointe son nez, comment ne pas commencer la nouvelle année sans une bonne galette pour couronner nos reines et nos rois !!!



Les NAP

Les enfants sont toujours aussi enthousiastes d'y participer, et sont contents de pouvoir changer d'activité après chaque vacances scolaires.

Elodie, actuellement avec les enfants de GS continue le thème du recyclage, ils utilisent les chutes de papier ou autres matériaux souples pour en faire des tableaux créatifs. Les enfants peuvent ainsi laisser libre court à leur imagination. Elle commence une approche sur l'apprentissage et la découverte des fruits et légumes de saison, avec la participation d'API restauration (notre restaurateur) qui nous a fourni des supports : jeux, devinettes, rébus, etc...

Alexandre, organise des activités sportives, comme handball, gym, foot, cirque...

Cécile anime les séances par des contes, du théâtre, pour les plus petits, ils débute par de la relaxation...

Muriel, les activités sont toujours aussi diversifiées, carte à gratter, dessin de hiboux, pâte fimo, tableau marin...

Je remercie toute l'équipe communale de l'école, ainsi que Dominique, Martine et Melissa, nos secrétaires qui font toujours preuve de professionnalisme, qui pallient à tous les imprévus et ce, pour le maintien du confort des enfants que ce soit sur « le terrain » à l'école ou en mairie pour toutes les dossiers d'inscriptions aux différents services.



Elodie (animatrice)

Christelle Lefèvre, Maire Adjoint aux Services Périscolaires



La Bibliothèque C.B.P.T

La bibliothèque est ouverte depuis 2003, elle est aujourd'hui dotée de 6000 livres tous genres confondus pour petits et grands en passant par les romans de terroir, policier, de détente ou romans historique, de B.D, de romans enfants, albums, documentaires.

Nous participons à la fête des petits lecteurs en mai et aux matinées « Bébé bouquine » en bibliothèque avec les assistantes maternelles, la classe de maternelle (petite section) de Melle Demarle en association avec le R.A.M du Val Bréon.

La bibliothèque se situe rue des mésanges au bout de l'école, un panneau la signale sur la façade en attendant notre nouveau local à l'Orée du Parc.



Christiane

Nos permanences sont ouvertes :

- le samedi de 10h30 à 12h30

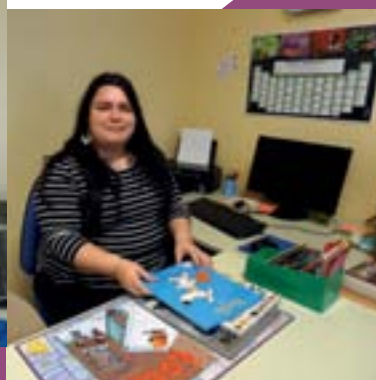
- le mercredi de 15h à 16h30 et fermée pendant les vacances de juillet et août.

Vous pouvez venir tout simplement nous rendre visite à ces horaires pour faire connaissance, visiter la bibliothèque et nous rencontrer sans aucune obligation d'inscription.

L'équipe de la bibliothèque



Miriana



Sonia

Bébé Bouquine à la Bibliothèque

La bibliothèque reçoit le R.A.M du Val Bréon les mardis et samedis pour des lectures de contes pour les plus petits mais à partir de janvier 2016 ces rendez-vous seront une fois par mois le jeudi.

L'année 2015, la classe de Melle Demarle a été invitée aux matinées du mardi pour venir écouter Candice raconter des histoires.

Tout ces petits qui viennent de faire pour certains leur rentrée à l'école sont heureux de retrouver leurs assistantes maternelles et sont émerveillés par la présence des bébés.

Nos remerciements à Melle Demarle, aux assistantes maternelles, à Candice, Alice et Gaëlle du Val Bréon que nous retrouverons en 2016 un jeudi par mois.



Christiane Richard
Adjointe déléguée à la bibliothèque

Les Galopins

Associations de Parents de Neufmoutiers en Brie

Bénévolement, nous organisons des événements pour dynamiser le village et par le même biais récolter des fonds pour financer des opérations pour les enfants de notre commune.

C'est ainsi que depuis la rentrée 2015, nous avons organisé :



Le 26 septembre 2015 Le Concours de pêche

C'est par un temps magnifique que nous avons vu se lever le soleil sur l'étang de Neufmoutiers.



Nos pêcheurs amateurs et professionnels ont pu se délecter de conditions climatiques favorables à

une journée qui fut fort sympathique et conviviale.



Nos grands vainqueurs se sont vus remettre chacun une coupe et un lot en fonction de leur classement. Puis tout le monde a trinqué et pique-niqué au bord de l'eau.

Le 31 Octobre 2015 Halloween

Nous avons accueilli vampires, loup garous et tout monstres prêts à se repaître de bonbons. Un labyrinthe de la peur était à traverser pour arriver à la piste de danse diabolique.



Le Dimanche 6 Décembre 2015 Broc aux jouets, Marché de Noël

A l'heure des attentats et autres événements dramatiques, nous avons maintenus notre Brocante-Marché de Noël, ramenant un peu de gaieté et d'esprit de Noël. Pour le plus grand plaisir des enfants, les poneys et les lutins du Centre Equestre Les Coudriers de Marles étaient présents offrant la possibilité d'une balade magique sous le soleil à dos de poneys.

Pour le goûter, nos crêpes étaient au rendez vous et les gourmands aussi.



Le Samedi 6 février 2016 Le Loto

Nous avons affiché complet, une forte participation de nos jeunes concitoyens qui sont sortis autant gagnants, si ce n'est plus que les adultes.

Nous avons organisé 9 parties dont 2 exclusivement pour les enfants. Ces parties enfants ont été offertes et les enfants sont repartis avec peinture, pâte à modeler, livre, caméra sport et bien d'autres lots.

Les adultes n'étaient pas en reste avec machine à café Tassimo, plancha à gaz, drone, imprimante Canon, téléphone portable, et télévision Samsung.

A venir entre autre le Carnaval : **Le Samedi 9 avril 2016**

Au programme défilé, goûter et spectacle de Pouët Le Clown et Hélène



Nous vous attendons nombreux !!!

Nous organiserons pour la deuxième année, les commandes de fournitures scolaires pour la rentrée 2016 et d'autres surprises à venir...

Le 18 juin fête de l'école « 20 ans du groupe scolaire Daniel Balavoine »

Petit appel aux recrutements de parents d'enfants de Neufmoutiers désirant nous rejoindre à l'association des Galopins....

Nous remercions tous ceux qui nous ont aidé tout au long de cette année passée.

L'équipe «Les Galopins»

Vie associative et culturelle

Graines de Cézanne

Nous avons organisé deux stages de pâte fimo, l'un aux vacances de la Toussaint, l'autre le 5 décembre 2015. Plusieurs enfants ont participé à ces deux animations toujours très passionnés de participer. La pâte polymère se travaille comme la pâte à modeler et se cuit à basse température. Elle permet de créer toutes sortes d'objets de décoration ou de bijoux.



Salon des Arts à Presles en Brie

Depuis 2012 et ceci tous les deux ans le salon des arts est organisé par la CC du Val Bréon et s'invite chaque fois dans une commune différente.

L'atelier « Graines de Cézanne » a participé à cette animation avec tous ses élèves.



Cette année, le thème du salon étant « les continents » l'atelier a présenté l'Amérique Centrale, qui est la partie du continent américain où le métissage des cultures avec la conquête hispanique apporte une variété et une originalité intéressante à traduire en peinture avec le mélange des matières, plumes, sables

Le 1er prix du jury nous a été attribué pour l'ensemble de notre travail et le respect du thème choisi et celui-ci nous a été remis par Mr Jean-Jacques Barbaux, président du Val Bréon et Mr Dominique Rodriguez, maire de Presles en brie.

Je remercie tous mes élèves pour le travail accompli et tous ceux qui ont permis cette rencontre amicale au salon des Arts de Presles en Brie.



Muriel et ses élèves



Les Jeunes d'Autrefois



Le
Beaujolais
nouveau
est arrivé

Pour le club, il existe des rendez-vous incontournables comme celui du beaujolais nouveau ou la galette des rois. Le 19 novembre 2015, nous avons fêté comme chaque année l'arrivée de ce vin qui représente le symbole du vin festif et de partage autour d'une table et c'est en nous réunissant au restaurant le « Penthievre » à Gretz-Armainvilliers avec 41 personnes et un menu succulent que nous avons fêté son arrivée toujours le 3ème jeudi de novembre.



Vie associative et culturelle

L'Épiphanie

Ce mardi 12 janvier 2016, comme il est d'usage de fêter l'Épiphanie autour d'une galette, 37 personnes ont répondu présentes à ce rendez-vous annuel et désormais ancré dans la tradition.

Les adhérents du club s'invitent autour des galettes, des couronnes et du cidre à la salle socioculturelle où les aînés se

réunissent tous les mardis pour jouer à la belote, au bridge, etc Les vœux fusent et les rois et reines arborent fièrement leur couronne.



LE BUREAU



Solidarité Partage

Dimanche 3 Avril 2016
Participez à notre grande vente
« BROC'VETEMENTS »
A Villeneuve le Comte
De 9h00 à 17h00

Vous pouvez nous trouver sur
« Solidarité Partage 77 »



La Ferme en Fête revient

Rendez-vous le
12 Juin 2016
Place de Villeneuve-le-Comte

C'est une kermesse paroissiale regroupant tous
nos clochers.

Pour vous donner une idée, regardez sur :

<http://youtu.be/sjYmrRb7yDe>
les années 2010 et 2012

Pour se faire, nous recherchons des bras, pour
mener à bien cette fête.

Se faire connaître au 01.64.07.11.02

AGENDA

Notre messe dominicale a lieu tous les dimanches à Villeneuve-Saint-Denis à 10 heures,
jusqu'au 20 mars à la fête des Rameaux.

- 20/03 ⇒ Messe des Rameaux : 10 h 00 à Villeneuve-le-Comte
- 24/03 ⇒ Jeudi Saint Messe : 20 h 30 à Chessy
- 25/03 ⇒ Vendredi Saint : Célébration de la Croix 20 h 30 à Serris
- 26/03 ⇒ Samedi Saint : Veillée Pascale 21 h 00 à Villeneuve-le-Comte
- 27/03 ⇒ Dimanche Pâques : Résurrection du Christ 10 h 00 à Villeneuve-le-Comte
- 03/04 ⇒ Vente Broc' Vêtements Solidarité-Partage
- 05/05 ⇒ Jour de l'Ascension Pèlerinage pédestre jusqu'à la cathédrale de Meaux
- 12/06 ⇒ La Ferme en Fête

Accompagnement hors domicile

Toute personne rencontrant de manière permanente ou momentanée, des difficultés à se déplacer, peu bénéficier de l'aide à l'accompagnement pour des raisons aussi diverses qu'une naissance, la maladie, la perte d'autonomie, l'isolement



Services aux particuliers

Les services aux particuliers sont destinés à toute personne souhaitant améliorer son confort. Les professionnels prennent en charge les tâches de la vie quotidienne, ménage, repassage, coiffure à domicile, garde d'enfants, aide aux devoirs, bricolage

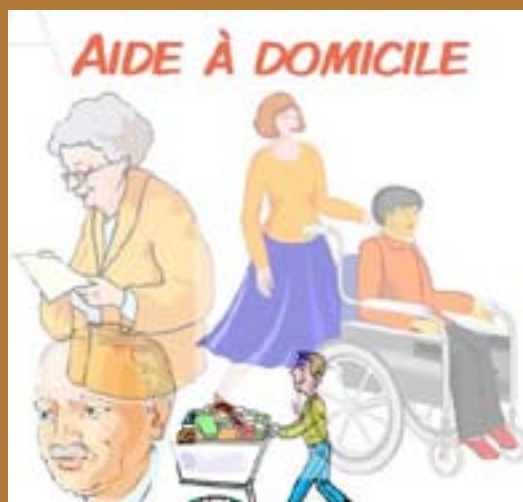
Aide à domicile

Ces services s'adressent à toute personne âgée ou handicapée, aux familles et leurs enfants, ayant besoin d'une aide ponctuelle ou permanente. Ces aides regroupent l'assistance aux actes essentiels (manger, se lever, s'habiller ...), les courses, les démarches administratives, le soutien scolaire

Pour toutes les communes du Val Bréon
DOMICILE ACTION
16 rue Saint Liesne – 77000 MELUN
Tél. /Fax : 01 60 03 05 19 / 01 60 68 66 86
Courriel : domicileaction77@wanadoo.fr

Châtres, Liverdy-en-Brie, Presles-en-Brie
AIDE ET SOUTIEN A DOMICILE 77
7 rue Pierre Brun – 77007 MELUN CEDEX
Tél. /Fax : 01 64 14 42 42 / 01 64 14 42 49
Courriel : assad77@wanadoo.fr

Crèvecœur, Fontenay-Trésigny,
La Houssaye, Les Chapelles Bourbon,
Marles, Neufmoutiers
AIDE A DOMICILE CENTRE 77
23 rue du Général Leclerc – 77540 ROZAY-EN-BRIE
Tél. /Fax : 01 64 07 76 10 / 01 64 42 96 24
Courriel : aideadomicile@wanadoo.fr
Internet : <http://www.wix.com/association77/centre77>



Le service de portage repas à domicile



Le service de portage de repas à domicile s'adresse en priorité aux seniors à partir de 70 ans, mais aussi aux personnes en difficultés médicales, passagères ou d'une longue durée, sans distinction d'âges.

Comment bénéficier du service ?

Vous vous inscrivez auprès de la Communauté de Communes du Val Bréon.

Vous réservez vos repas suivant vos besoins 1,2,3 fois par semaine ou tous les jours ou quelques fois par mois.

Communauté de communes.

Vous établissez votre menu
(Choix entre 2 propositions)

- 1 Entrée
- 1 Plat
- 1 Fromage ou laitage
- 1 Dessert

Et pour le soir

- 1 Potage et un produit laitier

(Tous les repas sont accompagnés de pain)



INFORMATION, INSCRIPTION, RESERVATION OU ANNULATION

Communauté de Communes du Val Bréon
32, rue des Charmilles
77 610 LA HOUSSAYE-EN-BRIE

Tél : 01.64.51.35.22
@ : portage@valbreon.fr

Livraison le matin du lundi au vendredi, le repas du samedi sera livré le vendredi

Vandalismes et Incivilités



Nous constatons un certain nombre d'actes de vandalismes du à des personnes peu scrupuleuses et s'arrogeant le droit de nuire à la bonne tenue de la commune.

Au cimetière entre les fleurs volées sur les tombes et à l'extérieur de celui-ci les fleurs communales, la dégradation de voiture (bris de glace et vol) comme sur le parking de la mairie et sens interdit volés.

S'ajoute les motos tout terrain qui ne respectent pas la tranquillité des riverains et viennent endommager les pelouses de l'école.

Des motos ou quads qui sont passés en pleine nuit sur les pelouses de l'église en laissant des traces de leur passage sans compter les parterres de fleurs écrasés et le bruit des moteurs.



lais-
du



N'oublions pas les déchets jonchant le trottoir un dimanche sé là par hasard par des personnes ayant passé la nuit à faire bruit, manger, taper dans un ballon sur les murs des riverains à une heure très avancée de la nuit.

Nous avons eu aussi tard le soir à nettoyer la route menant à la Bourbelle bloquée dans toute sa largeur par des dépôts sauvages peut-être tombés d'un camion et laissés là sur la chaussée au risque de causer des dommages très graves pour les automobilistes ou les deux-roues.



Il va sans dire que le cimetière n'est pas un supermarché à ciel ouvert, que nos rues ne sont pas des boîtes de nuit et les pelouses ne sont pas des pistes tout terrain.

Pensons à nos employés communaux qui doivent nettoyer, remettre en état les parterres et les pelouses et pendant qu'ils réparent les incivilités de ces personnes ne peuvent être à d'autres travaux et cela concerne aussi les impôts des neufmonastériens.

Nous espérons que chacun puisse vivre tranquillement dans notre village.

La Municipalité

fos Mairie



Une Borne de recharge pour véhicules électriques accessible sur la commune

Depuis ce début d'année, une borne de recharge pour véhicules électriques est accessible au centre-ville pour tous les habitants. Cette borne a été installée par le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM) qui prévoit d'en installer 150 comme celle-ci sur l'ensemble du département.

La borne installée est équipée de deux prises permettant de recharger l'ensemble des véhicules électriques ou hybrides actuellement sur le marché. Une première prise E/F est une prise de 3 kVA de puissance, utilisable par tous les véhicules, mais nécessitant un temps de charge complète de 6 à 8 heures. La seconde est une prise type 2 utilisable par les véhicules se rechargeant sur du courant alternatif et permettant de limiter le temps de charge à 1 h 30 grâce à une puissance de 18 kVA.

Comment utiliser la borne ?

Pour utiliser le service de charge, il suffit de s'enregistrer sur le site internet www.ecocharge77.fr. Un coût de 5 € est demandé à l'enregistrement pour obtenir le badge d'accès aux bornes. Ensuite le service est prépayé à raison de 0.5 € par charge quels que soient le temps et la puissance utilisée.

La borne installée sur le parking de la mairie est en cours de réglage et sera opérationnelle dans les semaines à venir.

mairie





Pourquoi passer à la TNT HD ?

Le passage à la TNT HD aura lieu en une seule nuit sur l'ensemble du territoire, du 4 au 5 avril prochain.

Ce changement de norme de la télévision implique le cas échéant une mise à niveau de votre équipement TV pour continuer à recevoir la télévision après le 5 avril.

N'attendez pas et vérifiez dès à présent la comptabilité de votre téléviseur. L'ajout d'un simple adaptateur TNT HD suffit.

Si vous êtes concernés, équipez-vous sans attendre pour bénéficier de l'ensemble des gammes de prix des adaptateurs (à partir de 25 euros) et éviter les ruptures de stock !

Les avantages de cette évolution

- Une meilleure qualité de son et d'image : le changement de norme de diffusion va permettre de moderniser l'offre télévisuelle en accélérant la généralisation de la Haute Définition (HD)

- Un accès à tous les foyers de l'ensemble de l'offre TNT gratuite : dès le 5 avril 2016, tous les foyers reliés à une antenne réseau recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, y compris les six chaînes aujourd'hui exclusivement diffusées en HD (L'équipe 21, Numéro 23, Chérie 25, RMC découverte, 6ter et HD1)

- De nouvelles fréquences pour répondre aux besoins en très haut débit mobile (4G) dans les territoires ; L'augmentation considérable du trafic de données mobiles sur internet dans les années à venir amène l'Etat à anticiper ce besoin en fréquences, en transférant la bande des 700 MHz – où est actuellement diffusée une partie de la TNT – aux services mobiles. Ce redéploiement des fréquences, indispensable au développement de l'économie numérique, s'étalera d'avril 2016 à juin 2019.

Infos Mairie



Ouverture d'un centre de consultations d'urgences et permanence de soins tous les jours de l'année à GUIGNES (77 390)

Dans le cadre de l'élargissement de son service médical pendant les horaires de la Permanence des Soins Ambulatoires (PDS-A), l'association « MU 77 – Médecins d'urgence » vous informe de l'ouverture d'un centre de consultations d'urgences sur le site de GUIGNES (77 390). Cette ouverture a fait l'objet d'une inscription au schéma régional de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Les heures d'ouvertures sont les suivantes :

Tous les jours de l'année à partir de 20 h 00

Tous les samedis à partir de 12 h 00

Tous les dimanches, jours fériés et ponts mobiles toute la journée.

**Médecins d'Urgence
MU 77**

**Pour une consultation sur RDV
à GUIGNES (77 390)**

0 825 747 499

Médecins conventionnés – 7 jours / 7
En cas d'indisponibilité du médecin traitant

**BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT**

JDC

**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

www.defense.gouv.fr/jdc

**DEFENSE
GOUVERNEMENT**

Recensement Citoyen Obligatoire

Comment demander mon recensement citoyen obligatoire ?

Ce service permet de vous faire recenser, dans le cadre des obligations de service national.

Il est destiné aux **citoyens français résidant en France** et qui souhaitent réaliser en ligne leur recensement citoyen obligatoire.



i Prévoyez environ **15 minutes** pour réaliser cette déclaration en ligne.

Vous pouvez aussi venir en mairie pour vous faire recenser.

communiqué de presse

Le 18/01/2018

Compteurs d'eau : sortez couverts avant le grand froid !

Ne vous laissez pas surprendre par la douceur de ce début d'hiver.... Anticipez la baisse des températures et l'arrivée du gel. SUEZ vous donne quelques conseils pour éviter tout désagrément.

Votre compteur craint le froid, habillez-le !



Votre compteur est le témoin de votre consommation d'eau. Tout dysfonctionnement peut ainsi se répercuter sur votre facture. Que votre compteur soit installé à l'intérieur de votre habitation, dans une pièce non chauffée ou à l'extérieur, il faut penser à ces quelques gestes simple :

- Calfeutrez-le avec des plaques de polystyrène ou avec une housse protégé-compteur.
- N'utilisez jamais de matériaux absorbant l'humidité comme la paille, le textile, le papier, la laine de verre ou de roche, etc.
- Ne coupez jamais complètement le chauffage.

Attention : le compteur ne doit en aucun cas être manipulé sans l'intervention de nos techniciens.

Vos canalisations sont sensibles au grand froid

Les canalisations sont tout aussi vulnérables que les compteurs et doivent être protégées du froid. Pensez à isoler :

- **Les canalisations intérieures** dans les pièces non chauffées (cave, garage, etc.) avec des matériaux qui n'absorbent pas l'humidité, comme la laine de verre ou le polystyrène.
- **Les canalisations extérieures** avec une gaine isolante.

Si le froid persiste, laissez couler un mince filet d'eau. La circulation constante de l'eau dans les conduits empêchera le gel de se former.

Votre compteur est gelé ? Pas de panique !

Si votre installation d'eau est gelée et que vous n'avez plus d'eau, vous pouvez utiliser un sèche-cheveux pour dégeler un tuyau. Attention, n'utilisez jamais de flamme.

Pour éviter toute inondation au moment du dégel, pensez à couper votre arrivée d'eau et à vidanger votre installation.

Retrouvez tous les conseils sur www.toutsurmoneau.fr

Nos téléconseillers répondent à toutes vos questions au 0 977 408 408, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h

Contact presse : Elsa Bizart
01 69 52 71 55

Passeurs d'histoire

NeufmoutiersSon passé Son histoire

Bernard Colmet Daâge né le 22 mai 1914 à Paris.

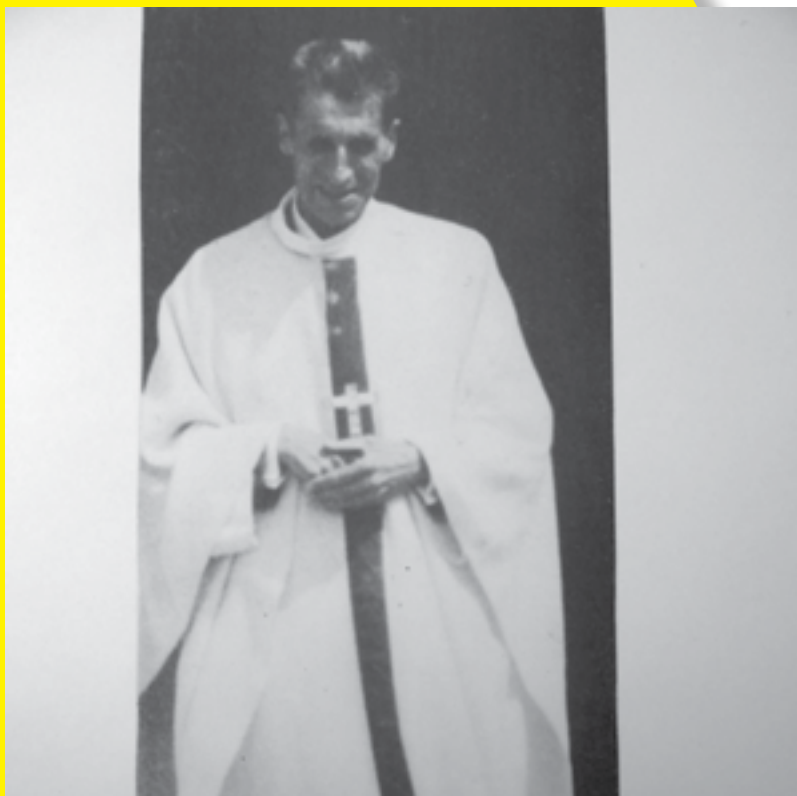
Son père Guy Alexandre Colmet Daâge est avocat et se marie en 1910 avec Madeleine Froissart. Bernard sera le cadet d'une fratrie de six enfants.

Etant souffrant, il arrive en 1945 à Neufmoutiers au Sanatorium des Lycéens et Collégiens. Tout en étant aumônier et professeur il y dispensera des cours d'espagnol.

Après de solides études au Séminaire de l'institut catholique il sera ordonné prêtre en 1949 à Paris.



Infos Mairie



L'abbé Colmet-Daâge par sa présence et sa discrétion a su accueillir toute personne.

Rien ne l'arrêtait dans ses relations avec autrui. Qu'il partage ou non ses convictions, qu'il soit ou non de la même église. Il fut pendant 36 ans, le Pasteur, le Père, l' Ami, le Confident d'un grand nombre de personnes, tant au centre de cure qu'à la paroisse.

A l'ouverture du nouveau lycée en 1955, l'abbé dispose d'une chapelle au 3e étage et l'aménage avec beaucoup de goût pour y recevoir les jeunes mais aussi les habitants afin de créer une passerelle entre le village et le sanatorium



En 1979, il s'installe au 13 rue de l'obélisque dans un bâtiment constitué de trois garages où il y fera aménager une maison pouvant recevoir des personnes à mobilité réduite.

Il continuera à dispenser le service spirituel et participera aux nombreuses activités du secteur paroissial de Villeneuve le Comte avec l'abbé Adrien Henry.

D'une santé fragile, il décèdera le mardi 11 décembre 1984 et sa disparition brutale a jeté la consternation au milieu de tous ceux qui l'estimait.



Une messe des funérailles, le samedi 15 décembre à 10h en présence de Mgr Kuehn, évêque de Meaux assisté de son vicaire général, le père Saunier et par une quarantaine de prêtres fut célébrée à l'église de Neufmoutiers en présence de tous ceux qui l'aimait ou le respectait.

Il fut inhumé à Neufmoutiers où il repose au cimetière et sa sépulture est toujours entretenue par des paroissiens.

La commune a érigé une stèle sur la pelouse de l'église à son nom et soigne le fleurissement.

Un livret offert par Mme Geneviève Bivel se rapporte à sa vie et peut être consulté dans nos archives.

Michel et Geneviève Laga ont participé à cet article.



MAIRIE de Neufmoutiers-en-Brie 77610

Département de Seine-et-Marne

Arrondissement de PROVINS

Canton de Fontenay-Trésigny

☎ 01 64 07 11 07 / Fax : 01 64 06 45 64

Heures d'ouverture de la Mairie :

- Le mardi de 14h00 à 18h00
- Le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 18h00
- Le vendredi de 14h00 à 17h00
- Le samedi de 9h00 à 12h00

Permanence téléphonique au ☎ 01 64 07 11 07 / Fax : 01 64 06 45 64

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 16h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00

Par mail : commune-de-neufmoutiers@orange.fr

Site Internet : www.neufmoutiers-en-brie.fr